



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question au Gouvernement n° 565

Texte de la question

CINÉMA FRANÇAIS

M. le président. La parole est à M. Bernard Brochand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Bernard Brochand. Mme la ministre de la culture et de la communication. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Oui, madame la ministre, je vais parler du festival de Cannes ! (" Ah ! " *sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) En effet, il a connu cette année un succès extraordinaire. Le festival, je le rappelle, c'est 4 000 journalistes du monde entier, 35 000 professionnels accrédités, le premier marché mondial du film, 130 000 visiteurs, près de 180 millions d'euros de retombées directes...

M. Jean-Pierre Kucheida. Combien ça vous rapporte ?

M. Bernard Brochand. ...et 16 000 emplois. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Je tiens tout d'abord à féliciter et à remercier tous ceux qui ont été les artisans de ce succès, et à me réjouir avec vous tous du dynamisme du cinéma français. (" Très bien ! " *sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Maxime Gremetz. Bravo !

M. Bernard Brochand. En effet, un récent film français, *Bienvenue chez les Ch'tis*, a enregistré plus de 20 millions d'entrées en salle, battant le record détenu jusqu'ici par *La Grande Vadrouille*. Il est en passe de battre le record absolu de *Titanic*, sorti en 1997.

M. Christian Paul. Pour le Titanic de l'éducation nationale, demandez à Xavier Darcos ! (*Sourires.*)

M. Bernard Brochand. Par ailleurs, je rappelle que le cinéma français a été honoré par trois Oscars à Hollywood, ce qui n'était pas arrivé depuis très longtemps. Enfin, dimanche, le jury international du soixante et unième festival du film de Cannes a décerné à l'unanimité la Palme d'or au film *Entre les murs*. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas de la récupération, là ?

M. Bernard Brochand. Cela n'était pas arrivé depuis vingt et un ans, quand un film de Maurice Pialat avait été récompensé.

Cependant, au moment où le cinéma français est au meilleur de sa forme, il doit aussi relever de nouveaux défis qui s'imposent à lui, notamment son entrée dans l'univers du numérique et de l'internet, la défense des droits de ses auteurs et créateurs.

Madame la ministre, qu'envisagez-vous pour consolider ces succès, pour confirmer cette prospérité, pour encourager la créativité du cinéma français et, enfin, pour continuer d'assurer le rayonnement dans le monde du festival de Cannes qui demeure, à ce jour, la première manifestation culturelle mondiale et le meilleur ambassadeur de la culture française ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication.

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le député et maire de Cannes

Bernard Brochand, vous avez rappelé très justement les excellents résultats de notre cinéma, qui vient de connaître une moisson de récompenses, avec les Oscars, les 20 millions de spectateurs pour *Bienvenue chez les Ch'tis* et la Palme d'or.

M. Julien Dray. Sans oublier Carla et Nicolas ! (*Sourires.*)

Mme la ministre de la culture et de la communication. Nous sommes aujourd'hui le troisième producteur au monde et le premier en termes de fréquentation. Tout cela n'est pas l'effet du hasard : c'est un système qui marche très bien, c'est un engagement massif de l'État. Il ne faut pas s'étonner si, cas unique en Europe, la part du cinéma national est, chez nous, désormais plus grande que celle du cinéma américain.

Que faut-il faire maintenant ? Il faut continuer.

Nous savons que la Commission européenne n'a pas l'intention d'empêcher l'État de continuer à soutenir notre cinéma.

Il faut réorienter nos aides vers l'exportation, pour accroître le rayonnement de notre cinéma. Il faut aussi les réorienter vers le " cinéma du milieu " : *Entre les murs* est un bon exemple, qui a coûté entre 2,5 et 3 millions d'euros. Il faut aider ce cinéma-là. Il faut également aider les grands films étrangers qui portent notre image à choisir la France comme lieu de tournage. Il faut permettre que cinéma et concurrence fassent bon ménage, de façon à mettre en place des offres attractives qui ne nuisent pas pour autant aux intérêts des distributeurs. Enfin, il faut prendre le tournant du numérique, numériser les salles et bien protéger notre cinéma sur Internet. C'est l'objet même de la loi Création et Internet que je présenterai prochainement, pour augmenter l'offre légale et pour dissuader les pirates ordinaires.

Ainsi notre cinéma se portera encore mieux, pour le plus grand bonheur de Cannes, qui en est la capitale.

(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 565

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 mai 2008